



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
GREFFIÈRE ADJOINTE QUE :**

Les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au Règlement numéro 143 relatif au contrôle de la démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge, le comité d'étude des demandes de démolition se réunira publiquement le 19 décembre 2016 à 17 h 30 à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, afin de statuer sur une demande de démolition relative au bâtiment principal situé au 223, rue Boileau.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou de l'affichage d'un avis sur l'immeuble concerné, faire parvenir une opposition motivée à l'adresse suivante :

« Demande de démolition »
a/s de Mme Lise Cadieux, greffière adjointe
Ville de Rivière-Rouge
25, rue L'Annonciation Sud
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 7^e JOUR DE DÉCEMBRE 2016

**Lise Cadieux
Greffière adjointe**